

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 32 (1935)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat :	Présidence :	Assurances :	Annonces :
D ^r ROTSCHY, Cartigny (Genève).	L. GAPANY, Vuippens (Fr.).	J. MAGNENAT, Renens.	Ch. THIÉBAUD, Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par **Fr. 6.50** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

N° 1

DÉCEMBRE 1935

SOMMAIRE : 1935, par *Schumacher*. — † Louis Gard. — Grande cellule... grande abeille... grosse récolte ! par *E. De Meyer*. — Grandes cellules. Abeilles améliorées, par *Ed. Vuagniaux*. — Encore les grandes cellules, par *Deslarzes Pierre*. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Miel et santé (suite). — Réponse à «un de ce temps», par *Ed. Vuagniaux*. — L'influence des fourrages sur la qualité (suite et fin). — Le vol nuptial, par *O. G.* — Elevage et sélection, par *E. Péclard*. — Forte récolte en temps de disette, par *H. Pfenninger*. — A propos des abeilles, par *Dr X.* — Avenir économique, par *H. Berger*. — Office et contrôle du miel, par *C. Thiébaud*. — Contrôle en 1934. — La cire éternelle. — Nouvelles des sections. — Bibliographie. — Bibliothèque. — Livres à prix réduits.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98



Rucher de M. Jos. Schaller à Asuel (J.-B.) construit par l'apiculteur lui-même.

1935

Bienheureuse époque... pour les enfants et ceux qui les aiment. Oh, ces visages rayonnants ou pleins d'un émerveillement, ces yeux qui s'ouvrent tout grands, qui réfléchissent les lumières de l'arbre ou de la crèche, ces expressions vraiment ravies, cette confiance naïve mais profonde, revivons cela avec nos enfants, nous en avons besoin autant qu'eux de cette espérance qui remplit leur âme. Époque de crise et de « grande pénitence » pour employer l'expression de nos parlementaires, elle le fut aussi la période où notre Seigneur vint au monde. Elle fut suivie de nombre d'autres où, semblait-il, ce monde allait s'effondrer... ne croyons pas que, parce que notre siècle a inventé beaucoup de choses incomparables, il a aussi déclenché une crise qui n'a pas sa pareille. Et, dans le domaine apicole qui nous intéresse plus particulièrement, sans être aussi vieux

que Mathusalem ou quelque'autre centenaire plus moderne, on retrouve facilement des années où le miel ne se vendait pas. Relisez les années de notre *Bulletin* ou de la *Revue internationale* et vous trouverez souvent ce titre : « Mévente du miel », suivi d'un article plein de doléances. Le soleil n'a pas cessé de paraître à heure fixe, ni la nuit, ni les saisons, le monde n'est pas près de périr, malgré ses fautes, et nous pouvons encore et quand même ouvrir nos cœurs à l'espérance. Il se peut fort bien que 1935 nous apporte, malgré tout le scepticisme dont beaucoup sont malades, la détente, la reprise des affaires, le renouveau de confiance, indispensables éléments de la prospérité. Chacun pour notre compte, apportons ce que nous pouvons, en repoussant les idées des défaitistes d'où qu'ils viennent.

Déjà l'année 1934, au point de vue politique, se termine moins mal que 1933. En d'autres points aussi, il semble qu'il y a une « remontée ». Souhaitons que ces points lumineux se multiplient et augmentent en force. Et encore une fois, pour notre activité apicole, mieux vaut avoir à vendre du miel, même très bon marché, que de n'en point avoir du tout. Et si nous sommes obligés d'en consommer une bonne partie nous-mêmes ou d'en régaler entourage et amis, le mal ne sera pas bien grand.

Qu'on veuille bien excuser ces réflexions qui n'ont rien de bien nouveau, mais à la veille de commencer une nouvelle année, elles se sont imposées à notre esprit. Abordons donc avec courage et confiance ce nouveau millésime.

Pour pouvoir nous féliciter de ce qu'aura été 1935, préparons-nous à faire notre part, chacun selon ses moyens.

Il y a la part à faire pour la *société dont on fait partie*. Sans être du « comité », on peut être un élément vivant et actif dans une section. Cela vaudra mieux que de critiquer à jet continu ce qui se fait et ce qui ne se fait pas. Il y aurait là un thème à de nombreux articles et nous aurions tous grand besoin d'un vigoureux sermon sur ce sujet. Il n'y a qu'à voir pour s'en convaincre les sections où il y a une « vieille garde » toujours présente et toujours prête à se dévouer. Dans ces sections-là, on ne recule pas, on avance, malgré la crise, on a de bonnes et joyeuses séances et entre les séances on sent l'activité qui se maintient. Mon cher débutant, prenez à cœur de ne pas être classé dès l'abord au nombre des membres passifs et (excusez) poussifs aussi. En y mettant du vôtre, vous prendrez le plus grand plaisir et le plus grand profit aussi à cette activité au sein de votre section. Et s'il y a des « fossiles »

encombrants dans le comité, devant votre zèle, ils comprendront... ce qu'ils doivent faire.

Il y a ensuite à faire la part de ce qu'on doit *pour réussir en apiculture*. Un des lauréats (médaille d'or du concours de ruchers) nous écrivait que c'était grâce à la bibliothèque de la Romande qu'il devait son succès, non seulement pour le concours mais aussi pour la partie pratique et commerciale de son rucher. Nous avons pu nous convaincre, en consultant le registre de la bibliothèque, qu'en effet il avait été, et est encore, un des lecteurs assidus des livres que nous offrons à nos abonnés. Il ne suffit évidemment pas de lire, il faut prendre des notes, relire telle partie de toute première importance, s'en pénétrer l'esprit. Il faut préparer son matériel. Il se trouve toujours des gens pour « rater » le train, et ce sont ceux qui habitent le plus près de la gare souvent. En apiculture, c'est un peu ça aussi. La récolte est là : vite envoyez-moi de la cire, des cadres... Si prompt que soit l'expéditeur, il se peut fort bien que lorsque les cadres seront montés... la pluie, la détresse du temps sera là aussi, et adieu veau, vache, cochons, couvée... C'est une très vieille histoire comme vous le voyez. Mon cher débutant, ne soyez pas la fameuse Perrette et faites vos préparatifs à temps. Pour cela, si vous ne l'avez pas encore, procurez-vous par versement de fr. 3.— à notre compte de chèques, la *Conduite du rucher*. On devrait condamner à mort, au moins, l'apiculteur qui ne possède pas ce volume par cœur et déjà celui qui tout simplement ne le possède pas chez lui. Un autre volume qui vous « met au pas » dès le début et sur de bons principes, c'est l'*Agenda apicole romand* de M. Haesler, notre collègue, à St-Aubin (Neuch.). Vous versez fr. 2.80 au compte de chèques IV. 1396 et vous le recevrez franco. Je contribue si peu à cet agenda que je puis le recommander chaleureusement sans être accusé de faire de la réclame intéressée.

Notre numéro de janvier paraîtra après les fêtes de l'an, ceci pour diverses raisons : l'administrateur, malgré les avis parus et les statuts de la Romande, n'a pas reçu les listes de membres d'une quinzaine de sections et ne sait comment fixer le tirage du premier numéro. Puis, pour répondre aux « souhaits de Noël » de la Poste, nous n'avons pas voulu surcharger nos aimables facteurs et la distribution du *Bulletin* se fera plus tranquillement après les fêtes. Mais cela ne nous empêche pas de présenter à tous nos membres, au nom du comité de la Romande et en notre nom personnel, nos meilleurs vœux à vous et à vos familles. Puissent ces vœux se réaliser, puisse 1935 nous apporter du miel aussi beau

et bon que 1934, puissent nos ruchers prospérer et échapper aux nombreuses maladies que notre Dr Morgenthaler découvre ou invente chaque année (mais j'ajoute tout de suite que ces inventions ne lui rapportent que beaucoup de peines et de soucis et surtout qu'il met tout son dévouement à les guérir). Puisse... non j'arrête, car je me sens un peu la démangeaison de faire des souhaits ironiques et le rédacteur doit rester sérieux, par respect pour ses lecteurs éventuels. Le dit rédacteur ne se fait pas d'illusion sur le nombre de ses lecteurs, mais il présente à tous ce dernier vœu : Aidez-lui dans sa tâche, pour que notre *Bulletin* puisse faire son œuvre de bonne vulgarisation, de bonne entente et de bons progrès. C'est l'intérêt de tous.

St-Sulpice, 22 décembre 1934.

Schumacher.

† LOUIS GARD

La section des apiculteurs de Sion et environs vient de perdre un de ses meilleurs membres en la personne de Monsieur Louis Gard, mort des suites d'une opération, à l'âge de 47 ans.

M. Gard, tout jeune, aimait déjà les abeilles ; il avait à peine vingt ans lorsqu'il acheta les premières ruches ; mais il dut les abandonner lorsqu'il partit pour l'Italie. De retour au pays, il entra à l'Usine de Bramois comme machiniste ; il ne tarda pas à se faire apprécier et bientôt il monta au grade de sous-chef. Lorsqu'il n'était pas à l'usine il était au rucher ou à l'atelier, car il fabriquait lui-même les ruches et l'outillage et le tout avec exactitude et propreté. Il était serviable et avait grand plaisir lorsqu'un collègue l'appelait pour une cause apicole.

M. Gard n'est plus ; je vous assure que bien des apiculteurs le regretteront l'année prochaine et les suivantes.

A sa veuve et à ses enfants nos vives condoléances.

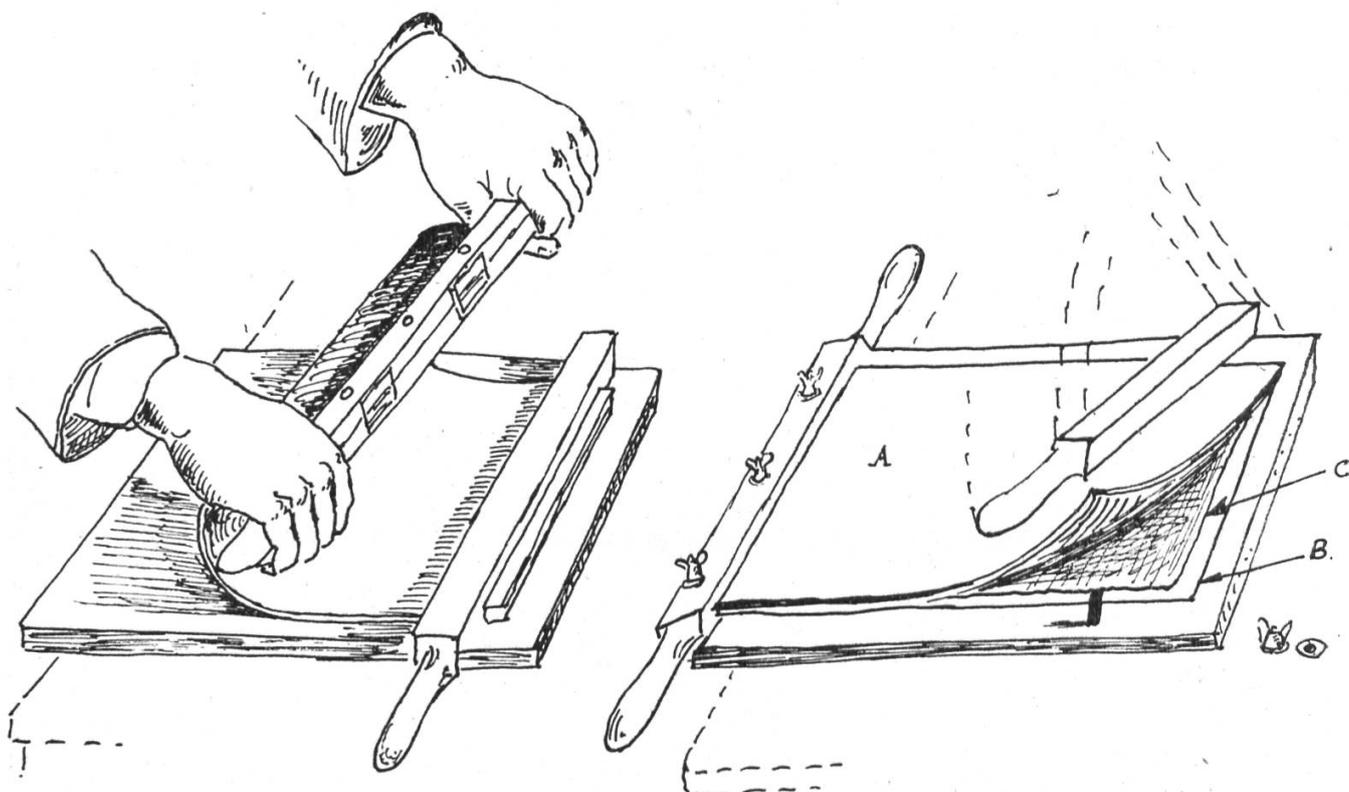
Théophile B.

GRANDE CELLULE... GRANDE ABEILLE... GROSSE RÉCOLTE !

Il existe en apiculture un principe essentiel. Il faut des populations très fortes prêtes pour la grande miellée. D'autres diront : « La victoire est aux gros bataillons ! » Partant de cette idée, il y a

une cinquantaine d'années, en Belgique, des apiculteurs parvinrent à diminuer la dimension des cellules afin d'obtenir plus d'abeilles dans la ruche. Malheureusement pour eux, leurs espoirs furent déçus en ce qui concerne la récolte du miel. Baudoux jeta un cri d'alarme : « Vous dégénérez l'abeille ! » dit-il. « Puisqu'il y a moyen de diminuer les dimensions de la cellule, il doit y avoir moyen aussi de l'agrandir pour développer l'abeille. A ce moment, Baudoux entamait un travail qui devait durer plus de quarante ans. Ses amis et élèves espéraient le voir en 1935, au Congrès international d'apiculture de Bruxelles, célébrer la victoire. Il se faisait une fête de présenter ses travaux à ses nombreux amis des pays étrangers. En février 1924, brutalement, Baudoux nous fut enlevé. Il n'y avait qu'à s'incliner devant le Destin. Que le *Bulletin* de la Société romande d'apiculture veuille bien agréer ici l'expression de nos meilleurs remerciements pour l'occasion qu'il nous offre d'exposer les travaux de Baudoux.

Pour étirer la cire gaufrée, Baudoux inventa l'extenseur dont nous vous donnons ici un croquis. La cire chauffée est placée entre une feuille de caoutchouc fort et une feuille de para mince. Par enroulement, la cire gaufrée est allongée et l'opération se fait dans les deux sens.



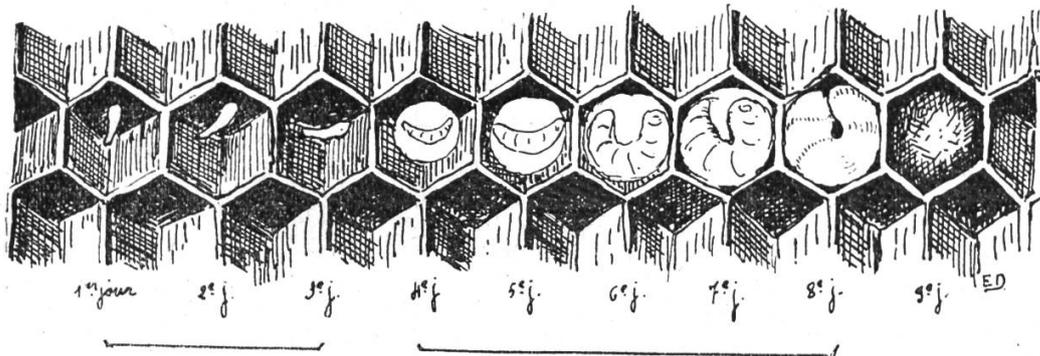
A. FEUILLE CAOUTCHOUC 7 MM. B. PARA MINCE
C. FEUILLE GAUFREE.

(D'APRES Apic. RATIONNELLE.)
1926. P. 265.

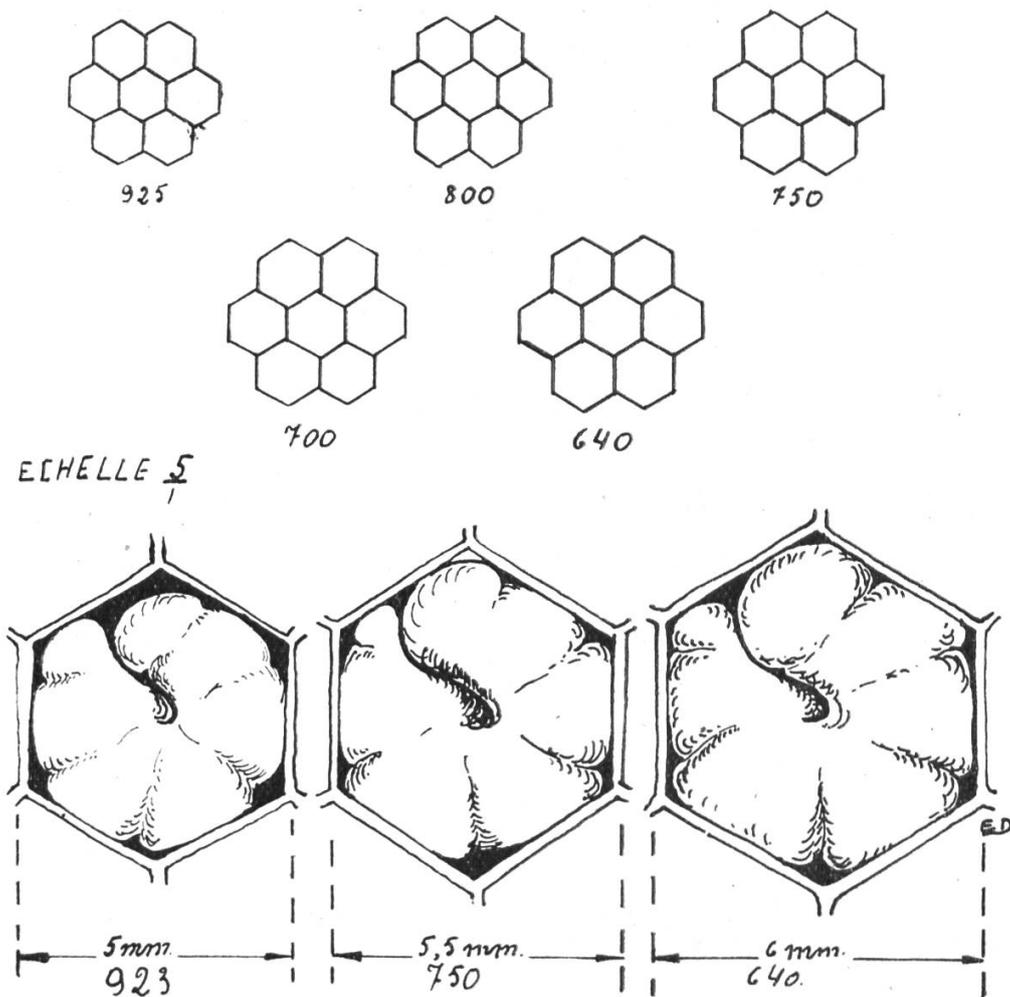
Baudoux parvint ainsi à étirer la cire jusqu'à 700, 685, 640 cellules au dm^2 . Il faut compter les cellules sur les deux faces de la cire. Baudoux obtint de tels résultats avec ses ruches sur cire à 750 cellules au dm^2 qu'il décida de pousser plus loin ses travaux. A ce moment, M. Auguste Mees, apiculteur à Hérenthals (Belgique) fit fabriquer les premiers cylindres à 750. L'essor était donné et l'abeille se trouvait à l'abri de la dégénérescence. Nous avons en Belgique beaucoup de trèfles de culture, dont la fleur très mellifère donne un miel excellent ; sa corolle est cependant trop profonde pour l'abeille ordinaire. Il y avait là une richesse de nectar à exploiter. Dans ce but, Baudoux agrandit encore la cellule afin d'obtenir une abeille à la langue suffisamment longue. C'est ce qui l'amena au 700, 685 et 640. M. A. Mees et son fils Joseph firent construire les cylindres donnant 700 et 640 cellules au dm^2 . Actuellement, nombreux sont nos apiculteurs qui n'emploient plus que du 640.

Mes travaux personnels me permirent de conclure qu'en 1934 l'abeille de 640 put butiner sur 80 % des trèfles de culture.

Voyons comment se développent l'œuf et la larve en grande cellule. Le processus reste exactement le même que pour la petite cel-

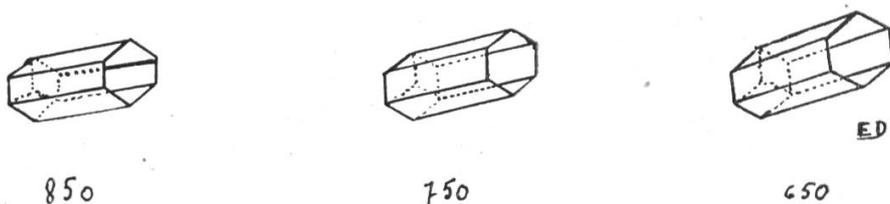


lule. L'œuf est couché dans le fond de la cellule le 3^e jour et la larve naît le 4^e jour. Son berceau, la cellule, est operculé le 9^e jour. Les 4^e, 5^e et 6^e jours la larve est nourrie de gelée royale, la nourriture est plus grossière les jours suivants. Cette nourriture est donnée à profusion pendant un temps d'une durée toujours la même. La larve peut ainsi se développer rapidement en capacité de son berceau, car la larve grossit, s'allonge, grossit encore, touche les parois de sa cellule, s'allonge jusqu'à ce que ses extrémités se touchent, puis par un mouvement de torsion du corps, la tête s'avance vers l'ouverture de la cellule, le corps s'étale et la larve prend sa position normale. A ce moment elle comble la cellule. Or observons les dimensions des cellules et comparons celles-ci.

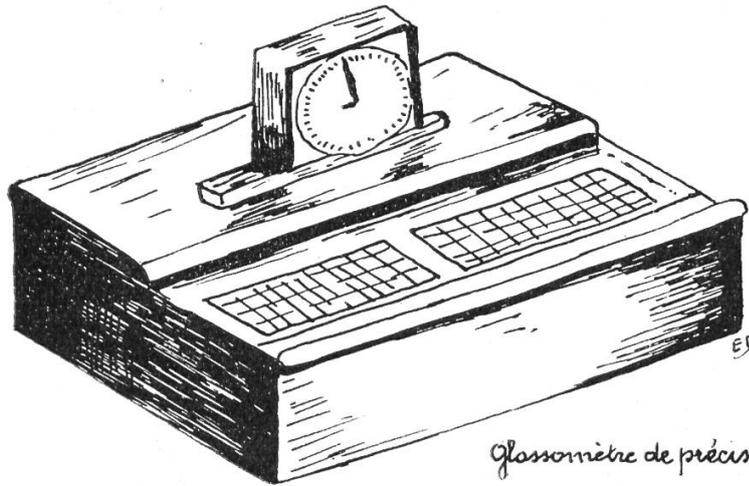


Voici trois cellules : 923, 750 et 640 dessinées à l'échelle 5/1 donc 25/1 en surface. Constatez la différence de surface, vous verrez plus loin qu'il y a aussi différence de profondeur et de capacité. Vous remarquerez, que la larve de 640 est plus grande et plus grosse que celle de 850. Si la larve est plus grande, l'abeille qui en naîtra le sera aussi.

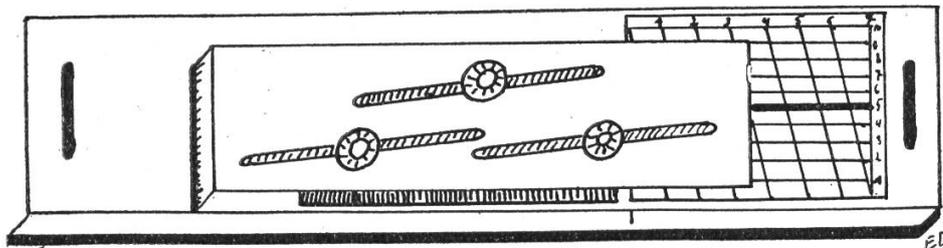
Comparez ici la différence de capacité des cellules.



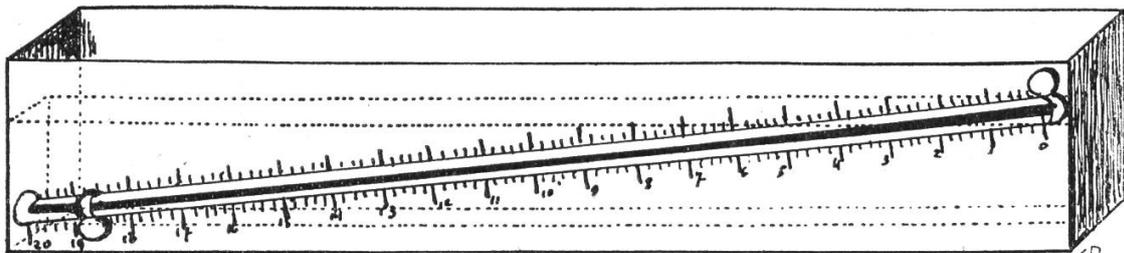
A chaque agrandissement des cellules correspond un développement de l'abeille, développement de l'ordre du dixième de millimètre. Or une telle différence n'est pas contrôlable à l'œil nu. Il faut pour cela des appareils de précision. Baudoux le comprit et créa les appareils adéquats.



Glossomètre de précision Baudoux.



THORAXOMÈTRE BAUDOUX



JAROMÈTRE BAUDOUX

(Croquis d'après l'Agriculture Belge.)

Grâce à ses appareils, Baudoux put dresser son tableau de « mathématique apicole ». Ce travail important lui demanda plusieurs années d'observations répétées. Chaque point du tableau ne fut établi qu'après de nombreuses mesures contrôlées par des témoins. Le tableau ne peut donner que des mesures « standart » car les variations sont nombreuses dans la gent abeille.

Nous extrayons du tableau de mathématique apicole quelques données pour lesquelles nous avons calculé les gains en pour cent.

	1050	850	gain %	650	gain %
Cellules					
Langue	6 mm.	6,88 mm.	14,6 %	8 mm.	16 %
Envergure	18 mm.	20,65 mm.	14,7 %	24 mm.	16 %
Grandes ailes	7,87 mm.	9,03 mm.	14,8 %	10,5 mm.	16 %
Longueur du corps	12 mm.	13,77 mm.	14,7 %	16 mm.	16 %
Thorax	3,36 mm.	3,85 mm.	14,5 %	4,48 mm.	16 %
Jabot (contenance)	19,9 mm ³	29,9 mm.	50 %	47,1 mm.	57 %

Les gains de 1050 à 850, chiffrés en pour cent, nous donnent partout un progrès constant de 14,6 % et de 850 à 650 un gain de 16 % environ. Pourquoi direz-vous, 14,6 % et 16 % ? La différence provient du fait que le *quotient de développement* de la première tranche s'applique à la petite abeille 1050 du Congo alors que le gain de la deuxième tranche a pour base une abeille déjà plus grande, la 850. Remarquez ces augmentations fantastiques de 50 et 57 % pour le jabot. Est-ce possible ? Nous vous le démontrons par les croquis suivants :

1050
au dm²

850
au dm²

650
au dm²

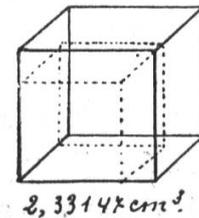
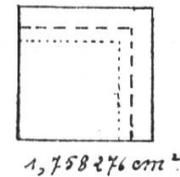
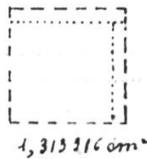
1 cm.

+ 14,6%

1,146 cm.

+ 16%

1,326 cm.



Nous donnons à l'abeille 1050 une ligne de 1 cm. Nous maintenons 14,6 et 16 % de progression et nous obtenons 1,146 cm. pour le 850 plus 16 % soit 1,326 cm. pour le 650.

Le carré donne $(1)^2$ $(1,146)^2$ et $(1,326)^2$ soit
1 cm² 1,313316 cm² et 1,758276 cm²

Le jabot ayant une capacité, le cube des mesures données sera de
1 cm³ 1,50506 cm³ et 2,33147 cm³

C'est-à-dire que la 650 a un jabot de plus du double de celui de la 1050. Constatez que Baudoux est donc parvenu à augmenter la capacité du jabot de notre abeille indigène 850 *de plus de la moitié*. Remarquez encore que les chiffres donnés par Baudoux sont le résultat des mensurations par les appareils et qu'ils correspondent exactement à l'indication donnée par les dessins.

Ici nous tenons à mettre les chercheurs en garde. Il ne faut à aucun prix mesurer les organes des abeilles mortes. Prenons par exemple la langue. L'abeille attirée par le sirop de sucre ou le miel, passera la langue au travers du grillage du glossomètre et cette *langue vivante* s'allongera par une action d'érection qui n'est possible que pour un organe vivant. Il faut aussi pouvoir disposer d'appareils parfaits. Il faut rejeter catégoriquement le glossomètre Charton et tous les glossomètres basés sur le plan incliné, car tous ils provoquent l'existence d'un ménisque du liquide et c'est ce qui fait que l'abeille, par ces glossomètres, paraît avoir une langue de 10 et 11 mm. indiquant ainsi des erreurs de 2 et 3 mm. Versez un liquide quelconque dans un verre et regardez son niveau par transparence. Vous remarquerez que le liquide remonte le long des parois. Cette courbure peut dépasser 1 mm. sur un plan incliné, comme dans le glossomètre Charton, ce ménisque est plus prononcé et il suffit à l'abeille de toucher le bord du ménisque pour puiser à une profondeur plus grande que la langue n'est longue. Baudoux a donné la description de ses appareils et des considérations sur leur emploi dans l'*Apiculture rationnelle* 1926, p. 298, 299 et 300, p. 341 A 1927, p. 9. Progrès apicole A 1926, p. 301 et 302. Apiculture belge A 1928, p. 87 à 89, p. 118 et 119. A 1929, p. 109.

Voyons maintenant comment nous pouvons calculer le nombre de cellules d'un dm² de cire gaufrée.

Mesurons dix cellules à la fois afin d'arriver à une mesure plus exacte et procédons comme suit :

1. Mesure du double-apothème de 10 cellules dans les 3 sens.
2. Total des 3 mesures et calcul de la moyenne.
3. Carré de la moyenne.
4. Diviser le logarithme 2,309467 par le carré de la moyenne, vous obtiendrez le nombre de cellules.

Prenons un exemple concret : 1^{re} mesure : 57 mm.

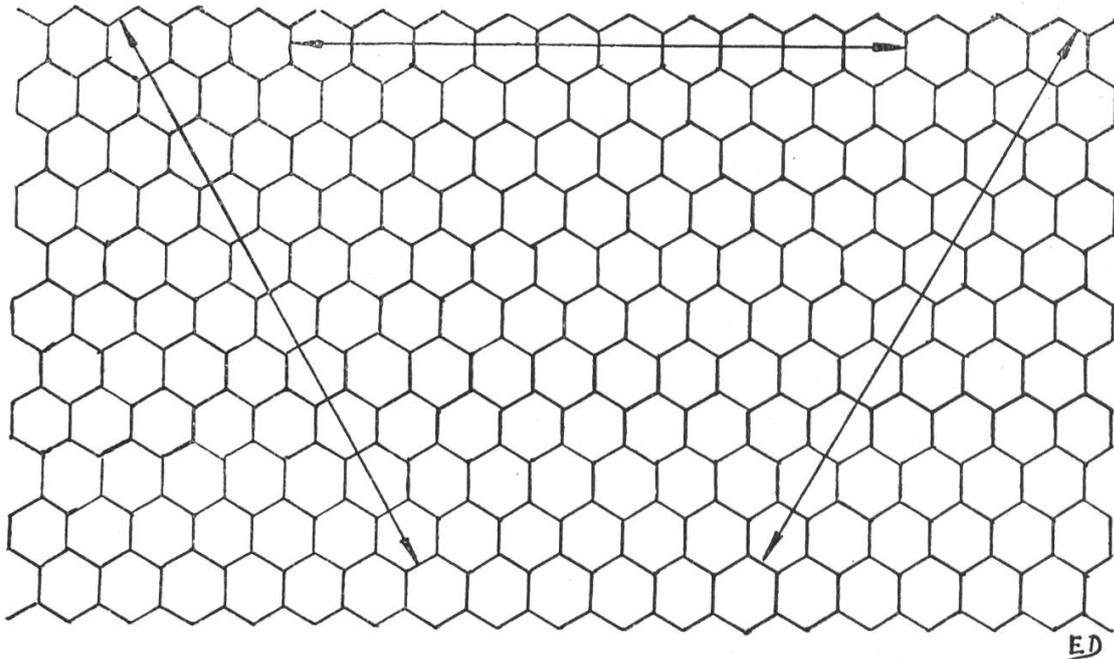
2^{me} mesure : 57,5 mm.

3^{me} mesure : 56,5 mm.

Total et moyenne : 171,0 mm. : 3 = 57 mm.

Carré de la moyenne : $57 \times 57 = 3249$.

Nombre de cellules : $\frac{\log. 2.309467}{3249} = 710$ cellules au dm^2 (total des 2 faces).



Dimensions des cellules (par séries de 10) :

923 au dm^2	50 mm. environ	50,01 mm.	(dimension exacte)
850 au dm^2	52 mm. »	52,12 mm.	» »
800 au dm^2	53 mm. »	53,72 mm.	» »
750 au dm^2	55 mm. »	55,48 mm.	» »
700 au dm^2	57 mm. »	57,47 mm.	» »
640 au dm^2	60 mm. »	60,06 mm.	» »

(A suivre.)

E. De Meyer.

GRANDES CELLULES. ABEILLES AMÉLIORÉES

L'article de M. de Meyer du numéro de décembre de notre *Bulletin* est fort intéressant ; d'autant plus intéressant que la question grandes cellules et grandes abeilles n'est pas nouvelle. Bien qu'étant encore dans la catégorie des jeunes, il me souvient qu'à mes débuts apicoles, une polémique très vive mais rarement courtoise mettait aux prises une personnalité apicole française, M. l'abbé Jacques Rémy Pincot, curé-doyen de Dienville (Aube), d'une part, et d'autre

part tous les apiculteurs à la recherche du progrès et qui ne craignaient pas de prendre la plume pour donner leur opinion. Combien en ai-je lu d'articles contre les idées de M. Pincot, et ces articles toujours fort longs et documentés étaient signés de noms fort connus, Dadant, Mathieu, Boris Spøerer, Dr Devauchelle, les frères Tricoire, et pour ne citer qu'un de nos collègues suisses, M. Odier, de Genève. Quelles belles passes de lutte ! J'attendais l'*Apiculteur* d'un mois à l'autre avec intérêt, et comme on n'était pas encore à notre époque de sports, personne n'était knock-out, mais je vous assure que M. Pincot s'est bien ramassé des fois avec ses grandes cellules, ses abeilles améliorées, ses preuves algébriques pour confondre ses contradicteurs. Comme je ne possède l'*Apiculteur* que depuis 1906, je ne puis préciser si la question avait été posée avant, mais depuis ce moment-là, en ai-je lu des articles pour ou contre les grandes cellules ! Il est impossible de résumer les nombreux et fort longs articles de M. Pincot, surtout que la dispute s'est étendue sur plusieurs années, soit depuis 1906 jusqu'à la mort du curé-doyen survenue vers fin 1917. Cette mort ne mit pas la question au point, car le digne abbé, plus polémiste qu'apiculteur, était tellement sûr de ses théories que quiconque discutait une de ses assertions était traité en ennemi. Les idées de M. Pincot sur les grandes cellules étaient en somme identiques à celles émises par M. de Meyer. Mais d'avance, je vous assure ne pas vouloir mettre en parallèle notre confrère belge avec M. Pincot.

Voici en quelques mots ce qu'étaient les assurances de M. Pincot. Nos abeilles élevées sur cire gaufrée telle que nous l'utilisons depuis son invention, sont des abeilles abâtardies. Cette preuve sautait aux yeux à tel point que le rucher Pincot composé de 30 ruches système Voirnot d'une part, sur grandes cellules, rapportait le double, triple, je ne sais plus, que les 31 ruches témoins sur cire ordinaire. D'autre part, M. Pincot vantait l'abeille italienne comme de beaucoup préférable parce que bâtissant naturellement de plus grosses cellules. M. Pincot accusait les ciriers de faire des gaufres à 800 ou même 850 cellules au dm², tandis que lui, fournisseur de gaufriers à main, fabriquait de la cire à 736 cellules. Je ne me suis pas donné la peine de refaire tous les calculs de M. Pincot qui prouvait par une simple règle de trois que ses abeilles améliorées avaient des organes d'un certain pourcentage plus forts, d'où ses imposantes récoltes. Je n'ai seulement contrôlé que des bâtisses d'italiennes pures de diverses provenances sans cire gaufrée et ai constaté que nos abeilles communes construisaient aussi bien que les italiennes, et n'ai jamais trouvé 4 mm. de différence sur le diamètre de 10 cellules. Comme

d'autre part je n'ai jamais pu me procurer de la cire gaufrée aux dimensions Pincot, je n'ai pu contrôler si les abeilles travaillaient effectivement suivant les empreintes ou suivant leur instinct. J'en doute fort, car il m'est arrivé assez souvent en temps de forte miellée de constater que nos ouvrières construisent des cellules de mâles sur de la cire à cellules d'ouvrières. Elles ne suivent donc pas toujours les empreintes de la gaufre. Comme nous avons encore des articles de MM. Tricoire frères, et que M. Odier est encore de ce monde, peut-être que l'un ou l'autre de ces messieurs, tous, cela vaudrait mieux, voudront bien nous renseigner. Je demande cela non dans un but de polémique, il n'en sort rien de bon, mais bien pour éclaircir une fois pour toutes la question qui peut être le point de départ de l'amélioration de notre apiculture.

Après le décès de M. Pincot, la question ne fut plus ou peu traitée. En 1931, un collaborateur de la *Gazette apicole*, M. Dubois de Szcza-vinski, reprend l'affaire et ce sont justement nos confrères belges qui se trouvent être les expérimentateurs, entre autres M. Baudoux qui a utilisé des cellules à 700, 670, même moins, au dm². L'auteur spécifiait qu'il était fort difficile de faire construire de telles cellules et qu'un certain tour de main était nécessaire. C'était déjà mieux que M. Pincot, dont seul le gaufrier était cause de son succès. Je ne doute pas de la difficulté et comme je me considère encore comme faisant partie du « vulgum pecus » des apiculteurs, ainsi que M. Dubois de Szcza-vinsky appelle le gros tas des apiculteurs, j'ai de la peine à ne pas être un peu comme St-Thomas. J'ai voulu entrer en relation avec M. Baudoux à Tervuèren. Mais très sûrement l'adresse était insuffisante, car je n'ai jamais eu de réponse.

En 1932, quelques nouveaux articles de la *Gazette apicole* ; l'un de M. Maurice Lecocq met la question en doute en se basant sur les souvenirs entomologiques de J.-H. Fabre. M. Dubois de Sz. répond, mais ne donne aucun éclaircissement et explique la valeur de son « vulgum pecus ». Puis en cette même année 1932, un article de l'*American Bee Journal* qui nie la valeur des grandes cellules sous la signature de M. Milton G. Miller. L'affaire en est là, et maintenant que M. de Meyer veut bien rouvrir la question dans notre *Bulletin*, je demande non dans un but de polémique mais bien de progrès que l'on nous renseigne un peu clairement sur un point qui intéressera très sûrement le « vulgum pecus » que M. Dubois de Szcza-vinsky, collaborateur de la *Gazette apicole*, traduit librement par grande masse des apiculteurs et non par son sens péjoratif de vulgaire troupeau. Personnellement, je me déclare prêt à faire en toute sincérité des expériences avec une telle cire le jour où il me sera

donné l'adresse où je pourrai m'en procurer et je donnerai fidèlement aux lecteurs du *Bulletin* les résultats.

Voici donc notre cher rédacteur qui va pouvoir occuper les loisirs de sa retraite à éplucher les innombrables correspondances de ceux de mes collègues apiculteurs qui voudront produire des abeilles géantes comme des « bordangles ». D'avance je lui recommande de bien vouloir réserver une petite place pour les « conseils aux débutants » sur grandes cellules, car ce sera un réel apprentissage.

Ed. Vuagniaux.

(*Réd.*) Répondant par avance au désir de M. Vuagniaux (que nous remercions pour son article historique), nous avons demandé à M. de Meyer de nous faire un exposé succinct de la question. Et nous l'insérons avant les lignes de M. Vuagniaux. Nous sommes heureux de voir l'intérêt suscité par ce très important sujet. Il ne s'agit pas de polémique et nous veillerons à ce que cette plante amère ne croisse pas dans notre jardin romand. Mais il saute aux yeux que « l'affaire » est riche de conséquences, non seulement matérielles, mais scientifiques. Tous sont intéressés ; que chacun apporte sa petite contribution, dans le meilleur esprit.

ENCORE LES GRANDES CELLULES

Sous la signature « Un ami des abeilles » j'avais donné, dans le numéro de novembre écoulé, un vague aperçu des expériences faites avec des cires gaufrées à cellules agrandies, c'est-à-dire *plus grandes que nature*.

La question peut-elle intéresser quelques-un de nos membres ? Je me ferais un plaisir de leur communiquer, par l'entremise de notre mensuel, quelques renseignements complémentaires :

Qu'est-ce que la grande cellule ? — Que représentent les dénominations s/620, s/700, s/800, cellules ? — Comment calcule-t-on le nombre de cellules au décimètre carré (dm²) ? — L'introduction de la grande cellule dans le rucher. — Grandes cellules et grille à mère adéquate.

A ce sujet, j'aurais très bien pu reporter les comptes rendus lus dans différentes brochures. Là n'était pas mon but ! Les expériences faites l'ont été, sans influence de résultats déjà acquis, dans l'unique but de me documenter et pouvoir, cas échéant, renseigner *en connaissance de cause*.

Car... dans le domaine apicole, tout particulièrement, les nouveautés abondent. Sont-elle toutes avantageuses et rentables ? Comme beaucoup d'apiculteurs, je ne le crois pas ! L'on ne peut de ce fait, sans étude préalable, organiser son rucher d'après les données de chacune d'elles.

Plus simple était encore pour moi de conserver dans mes dossiers les résultats acquis. Les ai-je divulgués ? C'est dans l'espoir de voir quelques apiculteurs avides d'expériences nouvelles, qui seules amènent le progrès, expérimenter et coucher dans les pages de notre mensuel les résultats obtenus, les comparer et éclaircir les points divergents.

Ces expériences ne seraient-elles pas *toutes* profitables qu'elles animeraient encore l'intérêt pour nos chères avettes et l'esprit de société. *Notre bulletin n'en serait pas moins intéressant !*

Nos écoles d'agriculture ne pourraient-elles pas également nous prêter un heureux concours dans ce domaine ?

* * *

Débutant ne lisant que notre chère revue mensuelle, je remarquais dans mes ruches, comme partout du reste, *des mâles de taille différente* : des grands biens formés et vifs, d'autres petits malin-gres et chétifs.

D'où pouvait provenir une telle différence ? Probablement du berceau ! Il fallait le savoir... mieux, *je voulais en avoir la preuve*.

C'est ainsi que je construisis une ruche d'observation complètement vitrée dans laquelle je suivais journallement, presque continuellement puis-je dire tellement cette expérience m'intriguait, la naissance d'œufs de mâles pondus ça et là parmi du couvain d'ouvrières. Ils étaient à vue d'œil plus petits. Déduction... *grandes cellules à mâles : grands mâles ; petites cellules : petits mâles*.

Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les ouvrières ? Sur cette idée et dans l'unique but d'avoir de grandes abeilles... je me mis à chercher s'il existait un fournisseur de cires gaufrées à cellules plus grandes que celles, bien connues, de Brogle. Je trouvais auprès de la maison Jos. Mees Herenthals (Belgique) de quoi me satisfaire. (Soit dit en passant, les cires gaufrées à cellules agrandies sont fabriquées en Suisse également actuellement. Le prix a l'avantage de ne pas être grevé de ports coûteux et de droits d'entrée élevés.) L'heureuse occasion m'était en même temps donnée de m'abonner à l'« Apiculture Belge » où je puisais des renseignements qui donnèrent une autre tournure à mon expérience... déterminer *personnellement* le rapport existant entre la taille et la langue chez l'ouvrière.

Je ne répète pas ici les points faisant l'objet de l'article paru dans le mensuel précité ; je les maintiens cependant car ils sont la résultante d'expériences sérieusement et minutieusement conduites.

Je ne veux leurrer personne.

Que M. De Meyer dans ses observations parues à ce propos dans notre mensuel de décembre ait trouvé *impossibles* et *erronés* les chiffres avancés concernant la différence de longueur de langue, *je l'aurais compris*. Qu'il cause par contre d'*exagération*, c'est mettre en doute, sans savoir comment elle a été menée, le sérieux de mon expérience et même la sincérité des résultats avancés !

En effet... *par un malheureux hasard, il fut imprimé 33 dixièmes de mm. au lieu de 3,3 dixièmes de mm. comme je l'avais indiqué* (soit oublié la virgule). Cette erreur grossière déforma complètement le sens de l'article. Que l'on veuille bien prendre note ici de la correction.*

La différence entre mes chiffres (0,33 mm.) et ceux de M. De Meyer (0,56 mm.) ne proviendrait-elle pas de la différence d'âge des rayons utilisés comme de la race des abeilles?... sans oublier le climat et un écart micrométrique possible causé par les moyens différents utilisés pour les mensurations en question. De mon côté j'ai employé, pour ces mesures, un glossomètre système Charton *mais d'une toute autre précision*. Il contenait plus d'un décilitre de sirop coloré et le fond, très peu incliné, permettait de remarquer facilement des différences de 1 centième de mm. J'obtenais la différence indiquée. Je ne voudrais critiquer le système de mesurer la langue d'abeilles mortes. Pratiqué également au moyen d'un microscope, j'obtenais la différence de 0,341 mm. Cette dernière méthode, *qui n'est pas à utiliser pour déterminer la longueur totale de la langue*, paraît exacte lorsqu'il s'agit d'observer *les différences entre elles*, ce qui pourrait s'expliquer du fait d'un rétrécissement plus ou moins grand *mais égal pour toutes les langues d'abeilles mortes et disséquées au même instant*.

Concernant les poids spécifiés dans ce même article, mon désir était de faire remarquer surtout la différence existante entre les abeilles nées sur 700 ou 800 cellules au dm² et ayant à peu près le même âge. Elles ont été prélevées au sortir de la ruche alors qu'elles s'en allaient à la picorée. Ceux indiqués par M. De Meyer le sont peut-être pour des sujets d'un autre âge ?

Il est fort possible que mes indications à ce sujet ne soient pas *techniquement* justes, ne pouvant déterminer l'âge exact des abeilles pesées pas plus que les matières fécales contenues dans l'abdomen

* (Note de la Réd.) — La correction a été faite, mais le premier texte a passé, par mégarde, dans le texte définitif. Nos excuses.

Nous croyons d'ailleurs que la plupart des lecteurs auront bien lu 3 ³/₁₀ mm.

de chacune d'elles. Au prochain printemps, je les pèserai à l'éclosion. Je ne doute pas d'arriver aux chiffres mentionnés de 0,13 et 0,12 g.

Je clos en espérant que M. De Meyer se rendra compte que les grandes cellules, si peu expérimentées soient-elles, le sont sérieusement chez nous et souhaite que ces divergences ne feront qu'accroître l'intérêt et la discussion autour d'un problème des plus intéressants de notre domaine apicole.

Deslarzes Pierre.

ECHOS DE PARTOUT

Où se recrutent les apiculteurs ?

Un adversaire du contingentement du miel a écrit récemment que la plupart des apiculteurs sont des fonctionnaires grassement payés ; les agriculteurs souffrant de la crise ne formeraient qu'une infime minorité des possesseurs d'abeilles. Le Dr Fritz Leuenberger, président du V.S.B.F., répond comme suit à cette affirmation tendancieuse :

D'après le recensement fédéral du bétail de 1931, le nombre total des apiculteurs suisses était de 36,517, dont 22,764 (62,3%) pratiquaient l'agriculture comme occupation principale et 4049 (11,1%) comme occupation accessoire. En face de ces 26,813 (73,4 %) paysans se trouvaient seulement 9704 (26,6%) apiculteurs de diverses professions : artisans, ouvriers, employés, instituteurs, etc.

Ces chiffres montrent clairement que la suppression des modestes mesures de protection actuelles porteraient préjudice surtout à l'agriculture, déjà si éprouvée. D'autre part, le prix du miel a atteint un niveau si bas qu'une nouvelle baisse ruinerait fatalement l'apiculture nationale, au grand détriment de l'arboriculture. Le produit de cette dernière atteint annuellement une centaine de millions de francs, et il n'est pas exagéré de dire que la moitié environ de cette somme est due aux abeilles comme agents de la fécondation.

En Yougoslavie.

La Suisse n'est pas seule à protéger l'apiculture dans la mesure du possible ; d'autres Etats en ont reconnu la valeur pour l'économie publique et cherchent à la développer. Ainsi, le ministère de l'agriculture de Yougoslavie vient d'élaborer un règlement qui prévoit des crédits pour l'achat de ruches modernes et de matériel apicole. Pendant cet hiver ont lieu, dans tout le pays, des cours pratiques d'apiculture.

Encore un miel artificiel.

Le congrès de l'hygiène publique du Royaume-Uni, qui se réunit deux fois par an, a entendu un rapport de M. Lampitt, chimiste, inventeur d'un miel artificiel, aisément obtenu par le mélange de deux sucres parfumés des mêmes fleurs que visitent les abeilles. Ce miel synthétique aurait toutes les qualités du miel naturel, auquel les analyses les plus minutieuses n'ont découvert aucune propriété inhérente à sa production par des êtres vivants, lisons-nous dans la *Tribune de Genève*.

Ne trouvez-vous pas à la dernière phrase une saveur spéciale, un arôme de miel artificiel ? Qui a jamais prétendu que le miel ait une propriété quelconque inhérente à sa production par un être vivant ? Les qualités du miel sont dues au fait qu'il est la quintessence des fleurs, qu'il contient, merveilleusement mélangées, les substances minérales nécessaires à la vie. Aucune contre-façon ne pourra jamais prévaloir contre le produit de la ruche. Et qui récoltera le parfum des fleurs (?) devant donner à la nouvelle drogue l'arôme indispensable ? Les chimistes ?

De plus en plus fort.

Un chimiste, le Dr Artigue, de Paris, prétend avoir trouvé un instrument au moyen duquel l'homme peut, comme les abeilles, récolter le nectar des fleurs et le transformer en miel comestible. L'appareil imaginé par lui est léger et d'un emploi facile ; il ne dépend ni du temps, ni des maladies et le miel obtenu coûte moins que l'achat et l'entretien des ruches. Il offre de plus l'immense avantage d'occuper une quantité de gens, qui doivent aller de fleur en fleur pour la récolte du nectar.

Il faut espérer qu'on ne tardera pas trop à interner l'ingénieur chimiste, ou fumiste, dans une maison de santé. Mais que penser des journaux qui répandent de telles billevesées dans le bon public !

J. Magnenat.

MIEL ET SANTÉ

(Suite.)

Potage et miel

A tous les malades qui ont besoin de prendre des forces, je prescris invariablement d'ajouter une cuillerée de miel à leur soupe ou potage ou à leurs aliments secs pour commencer la journée. Si tous les voyageurs ou touristes demandaient aux hôtels qu'ils visitent une soupe ou potage avec du miel, au lieu de charcuterie ou autres

mets moins restaurants, ils seraient beaucoup plus aptes à faire face à leur travail de chaque jour.

Dans quelle proportion le miel se digère-t-il ?

Si nous comparons les différentes sortes de pains, par exemple, on nous dira qu'en théorie le pain bis est plus nourrissant quoique en réalité il s'en perde davantage dans la digestion.

Naturellement, le corps humain est ainsi fait qu'il doit y avoir une quantité considérable de nourriture consommée qui ne lui profite pas, et se perd, autrement nous souffririons constamment de constipation. Cependant, lorsque nous achetons une livre de nourriture et que la moitié se perd dans la digestion, il nous faut bien songer que le prix payé pour cette livre ne l'est en réalité que pour une demi livre et qu'au point de vue nutritif cette livre coûte juste le double.

Si nous achetons 1 franc une livre de noix ou de prunes et qu'il y ait une demi livre de coquilles ou de noyaux, il est évident qu'en réalité nous avons payé 2 francs ces aliments.

De même, bien que nous puissions mâcher et avaler toute la partie charnue de ces noix et de ces prunes, il y aura encore une bonne portion de la cellulose des noix et de la peau de prunes qui passera dans l'intestin non digérée, en sorte que la substance que nous pourrions nous assimiler reviendra finalement à plus de 2 francs la livre.

(A suivre.)

RÉPONSE A «UN DE CE TEMPS».

Vous êtes sur le bon chemin, le miel en rayon trouve plus facilement amateur que le miel coulé. Seulement il ne se produit pas sans peine, surtout dans les années où la récolte est faible.

Voici quelques conseils que je donne pour les avoir pratiqués. Pour poser le capot, qu'il soit de paille ou de bois, il est préférable de mettre directement sur les planchettes de couverture en ne laissant que le trou du nourrisseur comme chemin d'accès. Il n'est pas nécessaire d'amorcer mais cela est préférable et si possible le faire avec de fausses bâtisses et non avec de la cire gaufrée. Il faut placer le capot seulement sur une forte colonie avec une reine de l'année précédente moins décidée à la ponte de mâles qu'une vieille. Il ne faut placer un tel capot que lorsque la récolte donne bien, si l'on veut que notre magasin se bâtisse et surtout se remplisse de miel et non de couvain. Un truc que je n'ai jamais entendu et qui m'a donné de très bons résultats pour lever le capot, c'est de passer

deux heures avant de récolter, un fil de fer comme celui à couper le beurre, entre le magasin et les planchettes, puis de soulever au moyen de cales de 5 à 6 mm., puis seulement après cela l'emporter. Ce truc décolle d'une façon parfaite les rayons qui sont parfois attachés aux planchettes de couverture. Les quelques gouttes de miel qui s'écoulent sont immédiatement prises par les abeilles et ainsi l'on ne poisse pas tout ce que l'on touche.

Je ne puis qu'appuyer les conseils de notre rédacteur en ce qui concerne le vieux matériel, toujours douteux au point de vue sanitaire et surtout peu encourageant comme aspect. Les boîtes genre boîtes à vacherins ne coûtent pas cher, mais ne donnent pas le cachet « dans le temps » des bons capots de paille que l'on trouve encore chez nombre de fournisseurs d'articles apicoles. Un beau capot renversé et recouvert d'une feuille de verre est une réclame épatante chez un épicier. Si le prix fait un peu peur à l'acheteur qui questionne, l'on peut toujours lui offrir du miel coulé en faisant ressortir la différence de cachet et c'est bien rare si l'on ne fait pas un marché. L'épicier détaille très facilement sans beaucoup de déchets et vous rend ensuite le capot qui se trouve tout amorcé et parfumé pour l'année suivante.

Je recommanderai toutefois à mes collègues désireux d'essayer, d'aller avec prudence, car il faut même pour du miel comme dans le temps un certain tour de main, et cela demande presque autant de temps que des casiers à sections. Donc bonne chance et surtout je vous souhaite des acheteurs.

Ed. Vuagniaux.

L'INFLUENCE DES FOURRAGES SUR LA QUALITÉ

(Suite et fin.)

L'une des erreurs qui se commettent souvent, c'est de croire qu'il suffit de mettre de temps en temps des scories Thomas, par exemple, dans des terrains décalcifiés ou qui manquent de calcaire, pour rétablir la situation ; or, il est prouvé, dans ces cas, que la chaux de ces scories suffit à peine pour remplacer celle qui, annuellement, est enlevée du terrain par les plantes, les eaux de pluie, etc. Dans ces conditions, c'est chaque année qu'il faudrait en mettre de grosses quantités pour, simplement, assurer à la plante ce qui lui est nécessaire.

Il en est de même en ce qui concerne le gypse à semer qui ne possède aucune des propriétés d'un amendement calcaire. En effet,

s'il joue un rôle favorable dans des terres suffisamment calcaires, par contre son rôle est néfaste dans des terres très faiblement calcaires, comme c'est le cas habituellement chez nous et devient nuisible dans des terres acides.

C'est donc bien le carbonate de chaux qui est le mieux indiqué dans les circonstances actuelles.

L'assimilabilité par les plantes de la matière première qui compose le produit joue ici le rôle principal. En effet, le pour cent de phosphate de produits similaires peut être élevé comme c'est le cas avec la pierre naturelle moulue, mais si le terrain et les plantes ne peuvent pas l'assimiler, il n'a aucune utilité pratique.

(*Réd.*) — Le titre de cet article semble n'intéresser que les produits laitiers mais ces judicieuses observations doivent susciter aussi l'intérêt des apiculteurs.

Nous avons même entendu un homme très compétent affirmer qu'à la longue, avec les fourrages à grande production (fenasses diverses, etc.), on arriverait à affaiblir le squelette et la constitution générale de notre bétail.

Revenir à des fourrages consistant surtout en légumineuses c'est donc reprendre la bonne voie et l'apiculteur doit aider à suivre cette direction puisque lui-même en profitera ou du moins ses abeilles.

Si l'esparcette et les légumineuses en général disparaissent si facilement de nos champs, la cause en est bien au manque de calcaire, à l'abus des engrais azotés, bien plus qu'à des années humides.

La production du nectar à la même cause encore. C'est pourquoi nous avons jugé utile de reproduire cet article paru dans l'un de nos quotidiens

LE VOL NUPTIAL

S'il est relativement facile d'observer le départ ou le retour de la reine vierge à sa ruche, son vol dans les airs n'est que rarement dévoilé à l'apiculteur. Cela m'est pourtant arrivé quelques fois dans ma longue carrière apicole. C'est une chance, sans doute, mais notez que je me trouve dans des conditions spéciales, travaillant toute l'année dans mon jardin à proximité immédiate du rucher et ayant mes ruches continuellement sous mes yeux.

Dans ma jeunesse, une reine accouplée tomba droit devant mes pieds.

Il y a cinq ans, hissé sur un char, occupé à charger du foin, un vol de faux-bourçons s'abattit devant moi, dans le pré, descendant

« en vol plané ». Il passa si près de ma tête que plusieurs faux-bourçons me frôlèrent, et quelques-uns restèrent accrochés à mon chapeau. Je sautai de mon char et arrivai juste au moment où la reine s'envolait, laissant son époux mourant, sur le sol. Mais, ce qui m'a le plus frappé, c'est que, aussitôt la reine à terre, les mâles se dispersèrent et disparurent comme par magie.

Enfin, cette année, dans la seconde quinzaine d'août, je fus témoin, à cinq reprises différentes, du vol nuptial de la même reine et cela dans l'espace d'une quinzaine de jours. Nul doute, le temps étant au beau, que ses courses ne se soient renouvelées beaucoup plus souvent. Voici les faits.

Un jour, vers une heure et demie, un membre de ma famille vint m'avertir qu'un tout petit essaim s'était envolé au-dessus du verger, près du rucher. De suite je pensai que ce devait être une reine en voyage de noces. En passant devant mes ruches, placées sur une seule ligne, je découvris sans peine d'où la jeune vierge était sortie.

Le jour suivant, à peu près à la même heure, le cortège passa au-dessus de ma tête se rendant au rucher. Le même fait se renouvela encore quatre fois à un ou deux jours d'intervalle. La direction était toujours la même, de l'Ouest à l'Est.

Intrigué au plus haut degré, je décidai de monter la garde devant la dite ruche. Peu après une heure, l'agitation des abeilles devint grande et la princesse s'envola. Chose curieuse, elle ne s'éleva pas directement dans les airs, mais passa à faible hauteur devant toute la lignée de ruches (la colonie en question est presque à l'extrémité, côté Nord). Puis, suivie de ses soupirants, elle décrivit un grand cercle, elle passa au-dessus des arbres du verger et disparut dans la direction du Nord.

Je me portai dans le jardin, du côté Sud et dix minutes après j'eus la chance de voir le petit essaim se dirigeant vers les ruches, comme les précédentes fois. Comme je l'ai dit plus haut, cinq fois je vis le cortège revenir en bon ordre, preuve que la fécondation n'avait pas eu lieu.

Ce qui me frappa surtout, ce fut la grande quantité de mâles qui suivaient la reine. Je crois qu'en énonçant le chiffre 500 je suis encore en-dessous de la réalité.

Disons enfin, pour terminer, que n'ayant pas trouvé de ponte dans cette ruche, après plusieurs visites, je me suis mis à brosser les rayons vers le 10 septembre. Mais quelle ne fut pas ma surprise de trouver les trois cadres du centre garnis chacun d'une plaque de beau couvain, de la grosseur de la main.

O. G.

ÉLEVAGE ET SÉLECTION

Depuis que l'homme a domestiqué les différentes races d'animaux peuplant le globe terrestre, dans le but d'en obtenir un profit quelconque, de tous les temps, il chercha à augmenter ce profit en multipliant de préférence les meilleurs sujets d'une même race. Il en fut de même pour les végétaux soumis à sa culture.

Qu'a-t-il fait et que faisons-nous aujourd'hui pour améliorer nos différentes races d'abeilles ?

Il y a quatre mille ans, le maître de la terre volait aux abeilles leur miel récolté, soit sous terre, soit dans les rochers. Plus tard, il recueillit ces colonies sauvages et les logea dans des troncs d'arbres, ceci pour avoir plus d'aisance à piller leurs réserves. Ce fut le début de la domestication. Au siècle dernier, le mouchier s'ingénia à fabriquer des habitations en planches de bois ou en paille tressée. Il étouffe les abeilles de ses meilleures colonies ainsi que celles les plus faibles, parce qu'il craint les piqûres, et laisse au rucher quelques colonies de force moyenne, sans y toucher, dans le but de conserver la mouche à miel.

Aujourd'hui, que fait-on pour ménager à la race ses qualités naturelles : on ingurgite à la colonie, qui a la mission bien déterminée d'élever les mères, du sucre de betterave dilué dans de l'eau ! Voilà où nous en sommes. Crime de lèse-majesté. Méthode préconisée par certains auteurs théoristes, sans scrupules, sans expérience et méconnaissant totalement ce que sont les immuables lois naturelles.

Fabriquer des reines par n'importe quel procédé et à n'importe quelle époque de la saison, pourvu que le nombre soit atteint et que la somme d'argent soit réalisée, voilà le travail du XX^e siècle.

Oh, je sais bien que, dans la corporation des apiculteurs, il s'en trouve une bonne majorité qui raisonnent et font réellement un bon élevage, susceptible de maintenir le degré de résistance de nos races d'abeilles, degré risquant de déchoir par le fait de l'influence des nombreux reproducteurs de valeur inférieure.

Il y a lieu de réagir contre cette tendance purement matérialiste de certains éleveurs. La question a autant d'importance pour notre apiculture que la flore mellifère qui tend à disparaître.

Nous sommes arrivés à un résultat satisfaisant quant à la production du miel et au logement que nous donnons aux abeilles. Au point de vue sélection de la race, avouons qu'en pratique nous n'avons fait que peu de chose. On importe des races étrangères, dans le but d'apporter du sang nouveau ; on divise les colonies qui ont essaimé,

perpétuant ainsi les inconvénients de l'essaimage naturel ; on fait élever les mères après la miellée, en saison de disette, parce que le sucre employé pour l'élevage des majestés est bien suffisant et surtout bien meilleur marché que le miel. Et des mâles, qu'en fait-on ? On n'en discute même pas. Cependant que pour toutes les races d'animaux domestiquées, on prête une attention toute spéciale à la qualité du reproducteur mâle, nous autres apiculteurs, laissons libre champ à chaque sujet destiné à reproduire l'espèce, qu'il provienne d'une colonie dégénérée, métissée, malade ou autre.

La question de la qualité du mâle dans l'élevage des abeilles a une importance plus grande qu'on ne le conçoit généralement. C'est la raison pour laquelle je me ferai un plaisir, dans un prochain numéro, de développer ce sujet et de présenter mes suggestions à l'examen et à la critique de mes amis, éleveurs de reines.

E. Péclard.

FORTE RÉCOLTE EN TEMPS DE DISETTE

(Suite et fin.)

Ainsi un seul essaim, reçu le 20 mai 1926, avait fourni cette première année 4 kg. de miel et en 1927, malgré la sécheresse, les abeilles en donnaient 22,5 kg. et nous faisaient devenir propriétaires de trois ruches, quatorze jours après la récolte.

Cette étude, dont les lecteurs voudront bien excuser la longueur, a été faite dans le seul but d'arriver à trouver les causes qui ont permis à une ruche de devenir si extraordinairement populeuse et de fournir une récolte cinq fois et demi plus forte que la moyenne des autres ruches de la région. Notre unique désir est d'être si possible utile aux collègues apiculteurs.

Résumons donc ces causes et, pour ne pas en omettre, citons même celles qui pourraient n'être que des suppositions :

A. Causes de la forte population

1. L'endroit où la ruche a été installée en 1926 n'avait jamais abrité de ruchers, en sorte que dans le voisinage il n'y avait que peu ou point d'oiseaux ou d'insectes apivores.
2. La faible odeur de carbolinéum, atténuée à l'intérieur de la ruche par une couche de propolis et une de cire, a sûrement empêché le développement des parasites et a eu peut-être une influence analogue à celle des remèdes employés aujourd'hui contre l'acariose.

3. Serait-il possible que l'odeur atténuée du carbolinéum ait imprégné les abeilles et éloigné des butineuses leurs ennemis ?
4. La ruche n'étant pas vernie mais seulement carbolinéumée extérieurement et intérieurement (dans les conditions ci-avant indiquées), l'aération à travers le bois se fit normalement et fut peut-être même favorisée par le carbolinéum qui continuait à s'évaporer pendant plusieurs mois.
5. Le nid à couvain n'ayant pas été dérangé au printemps 1927, la reine a pu commencer et suivre sa ponte dans le nid préparé par les abeilles durant l'hivernage.
6. Les nouveaux cadres glissés dans le nid à couvain n'ont fait que partager celui-ci au moment où le nid était complètement rempli de cellules de couvain operculées et où la colonie possédait déjà de nouvelles abeilles écloses. Cette adjonction de nouveaux cadres donna de la place à la reine au moment où celle-ci, ayant un nid trop bien rempli de ponte, aurait été obligée de pondre sur les cadres extérieurs ou de pousser les abeilles à l'essaimage.
7. La reine était dans sa deuxième année de ponte, par conséquent au moment de sa plus grande productivité.
8. L'essaim n'avait reçu l'année précédente que des cires gaufrées, en sorte que les abeilles disposaient de cadres encore propres, n'ayant qu'une année d'usage, donnant à la reine son maximum de plaisir à pondre.
9. L'hivernage s'était effectué dans de très bonnes conditions et les cadres n'avaient subi aucune moisissure. Le nettoyage des cellules par les abeilles ne retarda par conséquent pas la ponte de la reine.
10. Par suite du très bon hivernage, la reine avait conservé son maximum de vigueur.
11. La reine avait pu pondre abondamment, pendant la première chaude période du printemps, alors que l'air est encore humide ; elle avait continué sa forte ponte par la suite, parce qu'il y avait des milliers de jeunes abeilles pouvant s'occuper du couvain. On pourrait ajouter, ici, que la reine pont aussi pour donner de l'occupation aux jeunes abeilles, et plus celles-ci sont nombreuses, plus la reine pourra pondre.
12. La colonie ayant eu rapidement une très forte proportion de butineuses ne manqua jamais d'eau malgré la sécheresse, et la reine pu continuer sa ponte normalement tout l'été.
13. La force de la colonie avant la sécheresse fit que cette dernière eut une heureuse influence, car par suite de l'absence des pluies, les butineuses ne furent pas décimées aux champs.

B. Causes de la récolte abondante

1. Colonie déjà très forte le 20 mai, avant le début de la sécheresse.
2. Très nombreuses butineuses ayant pu profiter durant les dix derniers jours de mai de l'humidité de l'arrière-printemps.
3. Butineuses assez nombreuses pour récolter ensuite, malgré la sécheresse, autant ou plus de provisions que la colonie n'en consommait la nuit.

En conclusion, nous sommes persuadés qu'en s'efforçant de créer les conditions énumérées sous lettre A., un grand nombre de nos apiculteurs suisses arriveront à augmenter leurs récoltes dans une très forte proportion. Notre optimisme va jusqu'à dire que ces conditions peuvent être obtenues et qu'avec la volonté de réaliser la meilleure méthode d'élevage par la compréhension de tout ce qui est nécessaire aux abeilles, la Suisse arriverait à produire suffisamment de miel pour la consommation.

La Chaux-de-Fonds, novembre 1934.

H. Pfenniger.

A PROPOS DES ABEILLES

Les abeilles ont fait passablement parler d'elles ces derniers temps, ou plutôt on s'en est occupé dans les milieux scientifiques. Non pas qu'on ait découvert quelque changement dans leurs mœurs, leur travail, les soins donnés à leur progéniture ;

ou qu'un nouveau papillon pilleur ou une nouvelle maladie épidémique soient venus décimer leurs ruches ;

ou encore que les abeilles soient parvenues à produire un miel non laxatif dont on pourrait manger à volonté, sans inconvénient, comme on le fait pour les miels fabriqués.

La chose est autre. Les savants ont trouvé une propriété spéciale du venin apiculaire. Comment ? Comme se font toutes les découvertes scientifiques. Maintes fois c'est une découverte qui en entraîne une autre. Le plus souvent c'est un simple fait de la nature comme pour Newton, une pomme qui tombe de l'arbre, pour Pasteur la poule qui ne prend pas la maladie du charbon. Pour un autre c'est le morceau de bois qui suit le courant plus vite au milieu que sur les bords ; petits phénomènes qui passent inaperçu de l'homme ordinaire, mais qui frappent l'observateur, le savant averti qui lui, a des yeux pour voir, un cerveau pour penser. Il réfléchit alors, compare, tire ses déductions et, pour terminer, expérimente.

Le grand Pasteur disait que toute recherche est basée sur une hypothèse préalable, laquelle a besoin d'être confirmée par l'expérimentation. Il se faisait une idée raisonnée sur tel ou tel sujet, puis commençait des expériences pour vérifier si les faits concordaient avec cette idée, de démontrant vraie ou fausse. Mais il ne se contentait pas de cela. L'hypothèse reconnue juste, il multipliait à l'infini d'autres expériences, qu'on pourrait appeler contradictoires, tendant à démolir ses premiers résultats et si ces derniers n'avaient pas été infirmés il se décidait, alors seulement, à les faire connaître.

C'est cette conscience scrupuleuse dans le travail, aboutissant à une information sûre et certaine, qui lui a permis de faire tant de découvertes retentissantes et lui a acquis la gloire si pure que chacun connaît.

De son côté notre regretté professeur Forel, celui qui signait F. A. F. ses articles à la *Gazette*, que le public surnommait le directeur des tremblements de terre, et les naturalistes le Forel des lacs, à cause de ses beaux travaux sur le Léman, dénomination que nos Confédérés d'outre-Sarine ont traduite avec humour par *Seeforelle*, le professeur Forel, dis-je, donnait à ses élèves ce conseil : « Quel que soit le travail que vous entreprenez, poussez-le à fond, menez-le jusqu'au bout ! »

Revenons à nos abeilles. Des hommes de science se sont dit : « On a fait des recherches qui ont abouti à faire employer le venin de certains animaux. Qu'en est-il de celui de l'abeille ? Pourrait-il aussi servir à quelque chose ? » Et les expériences ont commencé.

Elles ont eu ce résultat, inattendu sans doute, et heureux pour nous, que le venin de l'abeille semblerait détruire celui de la vipère et vice versa. C'est ainsi, comme pour tant d'autres choses, que remède et mal étaient quasi côte à côte sans que nous nous en doutions.

Mais on croit avoir trouvé plus encore. Il n'y a pas longtemps, d'autres chercheurs, en compulsant les statistiques (qui hélas sont trompeuses parfois), ont constaté que le cancer était fort rare chez les apiculteurs. De là à se demander si leur immunité était due aux piqûres d'abeilles auxquelles ils sont très exposés, il n'y avait qu'un pas, vite franchi. Mais il fallait le contrôle de l'expérimentation, ce qui fut fait.

Ils ont pu ainsi remarquer, chose vraiment surprenante, que chez un lapin, porteur d'un cancer provoqué, les injections de venin d'abeille étaient parvenues à arrêter la croissance de la tumeur et même à diminuer cette dernière. Aurait-on trouvé un nouveau traitement du cancer !

Guérir des morsures de vipère, guérir le cancer, voilà beaucoup de biens à la fois. Brave petite abeille, que de reconnaissance !

Mais ne nous emballons pas. Les opérateurs n'ont nullement annoncé que leur travail était terminé et leurs résultats définitifs. Ils n'ont voulu que signaler quelques constatations scientifiques, chose toujours intéressante. D'autres expériences sont nécessaires et nous devons attendre des renseignements ultérieurs.

D'ici là, oserais-je, moi, simple lecteur, présenter une légère objection, sans valeur, peut-être ?

Il a fallu certainement une dose de temps et d'ingéniosité considérables pour faire toutes ces expériences et il en faudra encore pour les mener à bonne fin. On ne saurait donc que louer et admirer les chercheurs qui se sont attachés à une telle œuvre. Mais au cas où le résultat final viendrait confirmer ces premières données et aboutir à un bienfait pour l'humanité, ne pourrait-on se demander si tant d'efforts sont vraiment nécessaires, alors que nous avons déjà des résultats acquis, dans une des deux domaines, tout au moins, objets des investigations susmentionnées ? Pour le venin des serpents, il est actuellement « domestiqué » et utilisé pour guérir les morsures de ces mêmes serpents. Quant au cancer si tout n'est pas dit encore et si sa porte reste ouverte à d'autres remèdes meilleurs, du moins pouvons-nous affirmer que le radium a donné des preuves éclatantes de sa valeur.

Quel peut avoir été le motif qui a déterminé les savants à choisir le venin de l'abeille pour leurs recherches ? Serait-ce qu'il a déjà servi à des fins thérapeutiques ? Dans le public il est admis qu'il guérit du rhumatisme et l'on en a des preuves multiples qu'il serait facile de réunir. En voici deux :

Un apiculteur de ma connaissance m'a affirmé s'être très bien trouvé, pour des douleurs tenaces, d'avoir été piqué à répétitions par ses élèves.

Revenant un jour de Vevey, le conducteur de l'auto me raconta qu'une vieille tante à lui avait été perclue de rhumatismes à en devenir complètement impotente pendant plusieurs années. Aucun remède ne l'ayant soulagée elle se décida à se faire, systématiquement et pendant plusieurs mois, piquer par des abeilles. Le succès couronna sa patience et son courage et quand le fait me fut conté la malade était depuis longtemps ingambe, exempte de tout malaise et vaquait à ses occupations quotidiennes.

J'ai ouï dire, d'ailleurs, il y a longtemps, que les laboratoires avaient préparé un venin d'abeilles pour injections, mais j'ignore les suites données à ces essais.

Si l'on tient à examiner les petites bêtes à venin en vue de quelque utilisation médicale possible, pourquoi ne choisirait-on pas, au lieu de l'abeille utile, la guêpe par exemple ? Ces bestioles, si abondantes certaines années, ne se sont fait connaître jusqu'à présent que par leur importunité, leurs piqûres fort douloureuses et parfois dangereuses et leurs déprédations, dévorant et détériorant nos meilleurs fruits jusqu'à causer des préjudices appréciables aux agriculteurs, marchands et ménagères. Qui sait ? son venin a peut-être de la valeur.

A propos du venin de la guêpe, je rappelle ici qu'il y a un moyen très simple de le neutraliser. Etant donné qu'il est détruit par une chaleur de 60 degrés centigrades, dès que vous êtes piqué approchez de la piqûre la braise d'une cigarette de manière à obtenir une chaleur intense sans brûler cependant. En quelques minutes douleurs et gonflement ont disparu. Ce remède que je préconise depuis nombre d'années n'est pas encore assez connu. *Dr X.*

AVENIR ÉCONOMIQUE

Lecteur assidu de trois journaux quotidiens et d'autres moins importants, je suis avec attention tout ce qui a trait à l'amélioration de l'existence des gens nécessiteux. Il est si triste de penser que tant de forces individuelles restent sans emploi parce qu'avec les hauts prix maintenus à toute force en Suisse, on ne peut plus lutter par l'exportation, de là, arrêt d'activité et chômage sur toute la ligne. Trop chers nos hôtels, nos moyens de transport, les produits du sol et soit dit en passant, j'admire les spécialistes débrouillards en la matière de chercher remède à la situation.

J'entends déjà des voix inquiètes me crier : « C'est à la vente des miels que vous voulez arriver pour finir. » « Eh bien oui et tout de suite. » Allons aux faits. Lorsque j'étais délégué aux assemblées de romande ou à la Vaudoise, je me suis souvent opposé à la fixation de minimums trop élevés parce qu'il faut marcher avec les temps. Mais le mur paraissant infranchissable, les propositions de prix modestes déchaînaient des oppositions violentes. Seulement, où la question prenait une tournure intéressante c'est que souvent si vous alliez offrir vos miels aux grands magasiniers de chefs-lieux avec la tablette établie sous la pression des crânes aux séances, les dits négociants vous montraient des offres de ces mêmes personnages à des prix très, très inférieurs. Et voilà !

Hâtons-nous d'ajouter qu'il y a tout de même de nombreux apiculteurs décidés fermement à d'adapter à la situation établie par la force des choses. « As-tu fini par liquider ton solde de 1000 kg. ai-je demandé l'autre jour à l'un d'eux. » Oui, mais à 2 fr. 60. Rien à espérer au-dessus.

Ce matin, le mitron qui nous apporte le pain me raconte que son patron avait besoin de 50 kg. de miel pour faire des biscuits. « Je savais que votre provision était épuisée depuis longtemps, aussi nous sommes-nous adressés au Pied du Jura où la quantité nécessaire nous a été offerte à 2 fr. 50. » Et de deux !

— Ces exemples pour prouver encore une fois que la détente se fait dans l'apiculture comme dans d'autres domaines, la viticulture par exemple.

— Une jolie histoire pour terminer. Il existe près de Rolle une campagne appelée « Pré de vert » où se trouvait une ruche abandonnée depuis un temps indéfini supérieur en tout cas à une dizaine d'années. Propriétaires indifférents, jardiniers froussards, personne n'y faisait attention jusqu'à ce que le domaine passât à la ville de Rolle. Un acquéreur l'obtint pour un prix dérisoire et l'installa à côté des siennes. En faisant mes inspections, je fus frappé en arrivant par la présence de cette maisonnette délabrée mais habitée par une colonie formidable. C'était la plus peuplée sur les quelque cent cinquante visitées au premier printemps !

H. Berger.

OFFICE ET CONTROLE DU MIEL

De plus en plus les apiculteurs, ou tout au moins un bon nombre d'entre eux, croient qu'il suffit de faire contrôler leur miel, de s'inscrire à l'office et d'attendre béatement que celui-ci leur écrive de livrer après s'être, bien gentiment, renseigné sur la solvabilité des acheteurs. Pendant ce temps, un nombre important de collègues, malheureusement souvent de gros apiculteurs, attendent avec impatience que les prix soient fixés pour s'empressez d'offrir leur récolte et souvent celle qu'ils ont achetée à un prix inférieur.

Nous en avons vu qui, après une annonce mirobolante disant que leur miel est le plus beau, le plus pur, le meilleur, provenant de fleurs spéciales poussant sur des terrains faits exprès, que leur marchandise est contrôlée alors que nos livres de contrôle ne connaissent pas les noms de ces apiculteurs et que nous n'avons rien de commun avec leur association, nous avons vu ces apiculteurs offrir leur miel à un prix bien inférieur à celui fixé.

Lorsque nous avons demandé à un membre influent de leur comité pourquoi ces apiculteurs ne faisaient pas contrôler leur récolte par l'Office du miel, il nous fut répondu que l'on ne parvenait pas à se faire livrer du miel propre parce qu'aucun de ces apiculteurs ou très peu ne voulaient se procurer un maturateur ; que l'on était obligé d'écrémer toute leur récolte.

Et voilà comment, dans certaine région, l'on profite du nom et du bon renom du contrôle.

Nous estimons que nous devons expliquer comment nous comprenons, pour le moment tout au moins, l'office et le contrôle du miel et ce que, présentement, l'on est en droit d'en attendre.

C'est l'organe de la Romande qui surveille le marché, qui met en relations acheteurs et vendeurs lorsque ceux-ci s'adressent à lui, mais ne fait l'office que de boîte aux lettres.

Le vendeur et l'acheteur doivent s'entendre sur les conditions du marché (transports, payement, solvabilité et autres).

Il est du devoir de l'office de crier casse-cou aux apiculteurs qui vendent au-dessous des prix fixés et si ceux qui reçoivent une lettre de reproches ne la lisent pas volontiers, qu'ils se disent bien aussi que ce n'est pas pour notre plaisir que nous l'écrivons.

L'office est en relations constantes avec l'office des prix de la Société suisse des paysans, à Brugg, et avec le Département de l'économie publique à Berne, auxquels il communique des renseignements sur la récolte et les disponibilités.

A ce sujet, il nous est nécessaire de pouvoir donner des renseignements aussi exacts que possible et nous prions les apiculteurs de bien vouloir nous indiquer leur revenu au 1^{er} janvier 1935. Les présidents de sections doivent nous aider et nous renseigner. Il y va du contingentement du miel, vivement attaqué dans divers milieux qui mettent la presse en mouvement pour demander à l'autorité de revenir sur sa décision.

En 1934 l'Office du miel a contrôlé la récolte de 392 apiculteurs se montant à 79,517 kg.

Toutes les sections sauf le Jorat et Avenches ont utilisé le contrôle. Nous remarquons que ces deux sections n'ont jamais fait contrôler depuis la fondation du contrôle et nous demandons si ce que nous disions dans un précédent article concernant les vieilles reines ne s'appliquerait pas à ces deux sections.

Le tableau statistique qui suit permettra de se rendre compte comment le contrôle se répartit par section, le nombre de membres qui ont fait contrôler, la récolte moyenne, le nombre de ruches ainsi que le poids de la récolte moyenne générale.

Le chef du contrôle a contrôlé directement 49 échantillons. Il a expédié 437 remboursements, se décomposant comme suit :

Cartes de contrôle	426
Listes nominatives	66
Bulletins de contrôle	943
Bocaux échantillons	988
Étiquettes pour bocaux de 250 gr.	140
» » 500 gr.	1607
» » 1 kg.	1651
Étiquettes pour boîtes de 500 gr.	2372
» » 1 kg.	6234
Étiquettes pour bidons	1232
Losanges	5382

soit pour un total de fr. 1386.80. Les frais du contrôle se sont montés à fr. 1349.92, laissant ainsi à la Romande un boni de fr. 36.88 (échantillons qui restent à vendre).

Nous rappelons une fois de plus, après l'avoir écrit à maintes reprises, que nous prions les apiculteurs de nous faire des commandes explicites, de bien désigner s'il s'agit d'étiquettes pour boîtes ou pour bocaux et pour quel contenant.

Ceux qui désirent le contrôle de leur récolte doivent s'inscrire auprès des présidents de sections sitôt le miel extrait et le contrôle doit se faire de suite et en présence de tout le miel prélevé.

Nous avons été obligé de refuser des miels mal mûrs, quelques-uns ne donnaient pas satisfaction parce que pas suffisamment propres.

Nous voulons que sous le nom de miel contrôlé il ne soit présenté que du miel parfait à tous égards. C'est à ce prix que notre contrôle conservera le bon renom qu'il a su s'acquérir et que nous verrons notre institution continuer à se développer d'une manière aussi réjouissante que jusqu'à aujourd'hui.

Quant à la question du maintien des prix, ça c'est une autre histoire qu'il reste à entreprendre depuis le commencement et que nous ne sommes malheureusement pas près de voir solutionner à la satisfaction de tous. Dès que les petits centimes entrent en jeu, l'égoïsme personnel s'avance et l'on s'inquiète peu de ce que fera le voisin. pourvu que l'on y trouve son compte.

Corcelles (Neuch.), le 23 décembre 1934.

Le chef de l'Office : C. Thiébaud.

CONTROLE EN 1934

<i>Section</i>	<i>Nombre d'apiculteurs</i>	<i>Nombre de kilos</i>	<i>Nombre de ruches</i>	<i>Récolte moyenne</i>
Abeille fribourgeoise	45	4435	863	5
La Glâne	21	2415	329	7
La Fribourgeoise	41	5932	741	8
La Gruyère	40	4288	601	7
Basse-Broye	6	975	123	8
Les Alpes	4	1705	190	9
Haute-Broye	2	490	50	10
Cossonay	7	2000	175	10
Côte Vaudoise	6	2170	177	11,5
Grandson Pied du Jura	3	640	59	12
Gros de Vaud	9	1780	174	12,5
Lausanne et environs	9	5098	313	16
Lucens	10	1434	186	8
Orbe	6	2140	196	11
Menthue	6	1270	97	13
Nyon	15	7560	739	10
La Genevoise	21	7820	592	13
Erguel-Prévôté	24	3115	357	9
Jura Nord	6	650	115	5,5
Ajoie-Clos du Doubs	11	1640	194	8,5
Côte Neuchâteloise	25	4470	430	10,5
Val de Ruz	14	3030	316	9,5
Val de Travers	19	2630	241	11
Montagnes Neuchâteloises	13	2465	157	16
Valais	3	700	101	7
Morges	1	2000	120	16
Avenches	10	1590	196	8
Pied du Chasseral	1	130	15	9
Moudon	1	45	10	4,5
Franches-Montagnes	10	2480	217	11,5
Bière	2	600	28	21,5
Pays d'Enhaut	5	1520	101	15

Cette statistique est un peu faussée par le fait que certains apiculteurs, surtout dans le Gros de Vaud et la section de Lausanne et environs, transportent leurs abeilles pendant l'été à la montagne. Cette année spécialement l'opération s'est révélée bonne. Le nombre de kilos représente ici deux récoltes faites dans des endroits différents. Douze apiculteurs de l'Abeille fribourgeoise, 4 de la Fribourgeoise, 1 de la Gruyère, 1 de Cossonay, 3 de la Côte Vaudoise, 2 de Lausanne et environs, 6 de Nyon et 1 d'Avenches ont fait contrôler une seconde récolte.

La cire éternelle

Les fouilles pratiquées dans la « Vallée des rois », en Egypte, ont fait découvrir dans les tombeaux des Pharaons de menus objets qui avaient résisté victorieusement aux attaques de quarante siècles. N'a-t-on pas trouvé, près de la momie d'un fils de roi, quantité de figurines représentant tous les artisans de l'époque ! Quelle était donc la matière indestructible dont se servaient les artistes égyptiens ?

La cire, la cire d'abeilles tout simplement, dont la résistance est infinie. Sait-on que cette substance merveilleuse n'est que le résultat de la transformation du miel par les abeilles ? Sait-on que les chastes buveuses de rosée du poète ont besoin de 7 kilos de nectar pour produire un kilog de cire ?

(*Alpes et Provence* du 2 septembre 1934.)

NOUVELLES DES SECTIONS

Société d'apiculture de Lausanne.

L'assemblée ordinaire d'hiver aura lieu le dimanche 27 janvier, à 14 h. 15, à Lausanne, Ecole normale, Place de l'Ours.

Ordre du jour :

Opérations statutaires.

Conférence de M. Schumacher, rédacteur du *Bulletin*, sur :
L'Apiculture et les lois.

Loterie.

Le sujet de la conférence est d'actualité, un certain nombre de difficultés soulevées récemment montrent la nécessité pour tous les apiculteurs d'être exactement renseignés. La personnalité du conférencier, sa compétence et les expériences qu'il a enregistrées sont les garants de l'intérêt de son exposé. Chaque propriétaire d'abeilles voudra l'entendre ; c'est pourquoi nous prions tous nos sociétaires d'être présents et d'inviter leurs amis, non membres, à assister à l'assemblée du 27 janvier.

La dureté des temps nous engage à demander à tous les apiculteurs pitoyables aux misères de tant de leurs compatriotes un peu de miel qui sera distribué, surtout aux malades, par les soins de l'Action de secours.

Pour le Comité : *A. Grandchamp*, président.

Côte neuchâteloise.

Assemblée générale réglementaire le dimanche 20 janvier, à 14 h. 30, au Cercle libéral, premier étage, à Neuchâtel, Faubourg de l'Hôpital.

Ordre du jour : 1. Procès-verbal de l'assemblée d'automne. 2. Rapports statutaires. 3. Nominations statutaires. 4. Divers.

Le Comité.

Société genevoise d'apiculture.

Réunion mensuelle lundi 14 janvier 1935, à 20 h. 30, au local, rue Cornavin, 4. Sujet : « La première visite ». (Redemandé.)

BIBLIOGRAPHIE

Almanach agricole de la Suisse romande 1935, 73^{me} année, publié sous les auspices de la Société neuchâteloise d'agriculture. Prix fr. 0.75. Editions Victor Attinger, à Neuchâtel.

A chaque saison ses fruits. La récolte d'automne produit l'Almanach agricole de la Suisse romande, dont l'agriculteur averti apprécie la sagesse et les richesses qu'il mettra soigneusement en réserve. L'hiver et l'année durant, celui qui aime sa terre, la veut fructueuse, lit et relit son Almanach agricole pour y puiser une connaissance nouvelle ou plus profonde de celle-ci, des soins qu'elle exige, des dangers qui le menacent et qu'il faut bien connaître pour les mieux combattre. Il y cherche les conseils qu'il pourra mettre en pratique chez lui, il y trouve exposés les problèmes mêmes qui le préoccupent et des renseignements touchant tous les domaines de l'agriculture, de la viticulture et des divers élevages. L'Almanach agricole pense aussi aux autres soucis pressants de l'agriculteur, le renseigne sur les projets de réorganisation de l'agriculture, lui donne des indications juridiques. Des notices nécrologiques sont consacrées en outre aux personnalités disparues pendant l'année.

Des auteurs qualifiés ont écrit pour le vaste public de nos campagnes ces articles, revus et contrôlés encore par la Société cantonale d'agriculture.

Bibliothèque

Nous avons reçu du comité d'organisation de la fête de la Romande, à Porrentruy, la somme de fr. 52.— en faveur de notre bibliothèque.

Aux remerciements habituels, il est naturel que nous ajoutions nos félicitations les plus vives. Car organiser aussi bien une telle manifestation, mettre le prix de la carte de fête au prix très bas de fr. 14, contenter tous les participants et faire un boni que l'on consacre à une institution aussi utile que la bibliothèque, cela est un tour de force et de générosité qui devait être mentionné. Merci donc encore et chaleureusement à nos amis de l'Ajoie.

Schumacher.

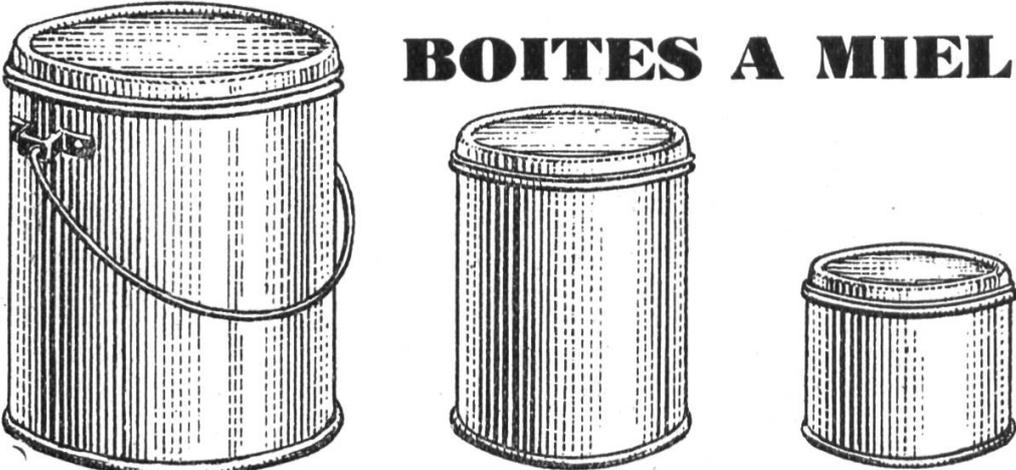
LIVRES A PRIX RÉDUITS

Ed. Bertrand, *La conduite du rucher*, 3 francs. — Ed. Alphanféry, *Le livre de l'abeille*, 2 fr. 50. — Alphanféry, *Le miel*, fr. 1.30. — Evrard, *Le monde des abeilles*, 2 fr. 70.

— C. Barasc, *Ma technique apicole*, 3 fr. 20. — Perret-Maisonnette, *Apiculture intensive et élevage des reines*, 7 fr. 50. — Maeterlinck, *La vie des abeilles*, 2 fr. 70. — Hommel, *L'apiculture*, 4 francs. — De Layens et Bonnier, *Cours complet*, 4 fr. 30. — Alin Caillas, *Les trésors d'une goutte de miel*, 2 francs. — Idem, *Les produits du rucher*, 3 fr. 50. — *Cahiers de comptabilité*, le cahier 1 franc. — Dr Leuenberger, *Les Abeilles*, 6 fr. — *Rassenzucht der Schweizer Imker*, 2 fr. — Ph. Baldensperger, *Maladies des abeilles* (très bien illustré), 2 fr. 30. — Bugnion, *Les glandes salivaires des abeilles*, 2 fr. 50. — C. Toumanoff, *Maladies des abeilles*, 4 fr. — F. Bernard, *Leçons élémentaires d'apiculture*, 0 fr. 70. — Philipps, *Elevage des reines*, 1 fr. 50. — Favre Lucien, *Culture des plantes médicinales*, 3 fr. 80. — Lhoste et Gémy, *Plantes bulbeuses*, fr. 1.80. — M^{me} Jucker, *Anatomie de l'abeille adulte*, fr. 4.— (étranger fr. 6.—). — Dr Audibert, *Plus de miel*, fr. 2.80. — P. Cavin, *Pour votre santé*, fr. 0.60.

Prix réservés aux membres de la Société romande d'apiculture, domiciliés en Suisse. Franco contre versement au compte de chèques II. 1480, en indiquant au dos du talon le ou les volumes désirés.

Schumacher.



BOITES A MIEL

Prix par boîte :	1/2	1	2	5	10 kg.
Sans anse.	Fr. 0.12	0.18	0.30	0.50	—
Avec anse.	Fr. —	—	0.40	0.60	1.10

Les boîtes de 1/2 et 1 kg. ne sont livrées que par quantités minimales de 100 pièces à la fois.

Par quantités supérieures, réduction sensible. Demandez notre offre spéciale. — Boîtes à miel en tous genres et grandeurs.

HOFFMANN FRÈRES, THOUNE

Fabrique d'emballages métalliques et de cartonnages Fondée en 1890